

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

CONSEIL DE VILLE DE BROSSARD DE JUIN

Décisions importantes pour les citoyens

Brossard, 15 juin 2022 – Lors de l’assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard tenue le 14 juin, les élus ont procédé à l’octroi de contrats variés et à l’adoption de diverses résolutions qui permettront, notamment, de confirmer l’aménagement d’un débarcadère dans le secteur de l’avenue Tisserand, d’effectuer les travaux correctifs des tranchées drainantes du secteur Brosseau, de poursuivre l’aménagement du Grand parc urbain et de promouvoir l’agriculture urbaine.

Débarcadère temporaire pour autos en vue de la mise en service de la station Panama

Le conseil municipal a accepté le nouveau scénario proposé par l’ARTM pour l’aménagement du débarcadère temporaire pour autos de l’avenue Tisserand en vue de la mise en service de la station Panama du REM. La Ville de Brossard assure ainsi le maintien du caractère résidentiel du secteur.

L’aménagement retenu prévoit un total de six (6) cases de dépose-minute (10 cases figuraient à la proposition initiale) reliés par un trottoir au prolongement du sentier polyvalent menant vers la station du REM. Des aménagements paysagers sont à prévoir afin de créer une barrière verte. Les arrêts d’autobus existants demeurent sur rue, toutefois des aménagements sont à prévoir.

Cette variante requiert peu d’investissements en infrastructure et confère le caractère temporaire du débarcadère.

Rappelons que le 16 juin 2020, la Ville de Brossard a adopté la résolution 200616-250 qui réclamait le maintien du caractère résidentiel de l’avenue Tisserand et qui prévoyait que toute proposition devait faire l’objet d’une consultation publique et recevoir l’aval des élus municipaux. La Ville demandait alors à l’ARTM et à ses partenaires d’analyser des solutions.

Une rencontre d’information organisée par l’ARTM et ses partenaires le 29 mars 2022, et une journée portes ouvertes tenue le 3 mai dernier ont permis de décrire les enjeux liés à l’arrivée du REM dans le secteur des « T » et de recueillir les commentaires des citoyens par rapport à la solution proposée.

« Les préoccupations des citoyens ont été entendues. C’est à la suite des commentaires obtenus dans le cadre des démarches de consultation citoyenne qui ont été organisées avec les parties prenantes que l’ARTM a pris la décision de proposer ce nouveau scénario d’aménagement » a expliqué la mairesse, Doreen Assaad.

Réajustement des tranchées drainantes du secteur Brosseau

Le réaménagement des tranchées drainantes du secteur Brosseau jugées problématiques en fonction de critères d’admissibilité précis pourra aller de l’avant cet été, le conseil ayant octroyé le contrat SP-22-1655 au seul soumissionnaire conforme, soit Excavation et construction Gélinas inc. selon les prix soumis et les conditions de la soumission et du devis et pour un montant de 320 944,95 \$, taxes incluses.

Ces travaux s’avèrent nécessaires afin de corriger certaines problématiques découlant de la réfection des infrastructures municipales des rues du secteur Brosseau de 2019 lors de laquelle des tranchées drainantes ont été construites comme un système de drainage des eaux pluviales. Plusieurs citoyens avaient des préoccupations concernant la profondeur des tranchées et les pentes abruptes qui rendent l’entretien difficile.

Des essais pilotes ont été complétés par la Ville en 2021 pour les tranchées drainantes jugées les plus problématiques. Ces travaux consistaient en la modification de la géométrie des tranchées afin de diminuer la profondeur et les pentes selon le cas.

Mise en œuvre du plan d'action en agriculture urbaine 2022-2023

C'est avec enthousiasme que les membres du conseil municipal ont autorisé l'adoption et la mise en œuvre du plan d'action en agriculture urbaine 2022-2023. À la suite de l'adoption de sa première Politique d'agriculture urbaine (PAU), le 16 juin 2020, la Ville de Brossard a souhaité élaborer un plan afin de répondre à ses grandes orientations et de favoriser la mise en place d'activités et d'initiatives concrètes sur le territoire.

Le plan, qui regroupe 50 actions jugées prioritaires, a été élaboré en collaboration avec un comité interne formé de représentants de chacune des directions concernées, soit l'Urbanisme, les Travaux publics, le Génie, les Loisirs, les Communications et les membres de la Commission de l'environnement et du développement durable (CEDD).

« L'agriculture urbaine génère de nombreux bienfaits environnementaux, sociaux et économiques. Je suis très heureuse que Brossard encourage cette pratique » a souligné la mairesse.

Poursuite des travaux d'aménagement du Grand parc urbain

Une nouvelle étape est franchie dans les travaux d'aménagement du Grand parc urbain grâce au dépôt du projet de règlement REG-454, ayant pour but de décréter des travaux d'aménagement de la phase 3 au Grand parc urbain. Cette phase prévoit la construction de la patinoire réfrigérée éclairée avec toiture, du bâtiment annexe de services ainsi que des aménagements visant à améliorer la mobilité des cyclistes et des piétons. L'intervention de professionnels de plusieurs disciplines sera nécessaire pour la conception des plans et devis : architecture de paysage, architecture, ingénierie civile, mécanique et électrique, ainsi qu'ingénierie en structure.

Le programme de construction comprendra également toutes les installations du système de réfrigération, les équipements sportifs et récréatifs, notamment des paniers de basket-ball, un circuit de disc-golf, du mobilier urbain ainsi que l'aménagement de réseaux cyclables et piétonniers éclairés entre le chalet existant et le bassin de rétention à retenue permanente situé à l'est.

« Le Grand parc urbain deviendra assurément le lieu de rassemblement par excellence des Brossardoises et des Brossardois, tant pour la pratique sportive que pour les loisirs et les sorties en famille et entre amis », a déclaré Mme Assaad.

L'estimation budgétaire finale pour la réalisation de ces travaux est de 6 950 000,00 \$.

Pour rester branché sur le conseil

Chaque séance du conseil municipal est diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Brossard et sur brossard.ca/conseil. Le procès-verbal de la dernière séance sera disponible sur cette page au cours des prochains jours.

- 30 -

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 450 923-6311

brossard.ca

 **brossard**